

République Française
Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement Fougères-Vitré
Commune de Lécousse

Délibération du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 28 Mai 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

L'an 2021, le 28 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lécousse s'est réuni à la salle Hermine de Lécousse, sous la présidence de Madame PERRIN Anne, Maire de Lécousse, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 21/05/2021 et affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2021.

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Anne PERRIN, Maire ; Marylène LE BERRIGAUD, Christophe DRUGEOT, Fabienne ÉON, Jean-François BUFFET, Élise COSME, Adjoint ; Monique BODIN, Sylvain COTTO, Guylène DUCLOS, Sébastien ETIENNOUL, Magali FONTAINE, Cédric HELLOUIN, Anaïs JOURDAN, Ahmed MDINI, Adeline OLLIVIER, Claudie ROGER, Jean-Pierre ROGER, Claire SALLÉ, Martine SUPIOT, Didier VALLÉE, Conseillers municipaux.

Excusé(s) : Sylvain BAUCHER (pouvoir à Sylvain COTTO), Hubert COUASNON (pouvoir à Mme le Maire), Nicolas FOUGERAY (pouvoir à Elise COSME).

Secrétaire de séance : Claire SALLÉ

Objet de la délibération n°2021_049 – Crédits scolaires et tarifs périscolaires 2021/2022

Rapporteur : Fabienne ÉON

Mme Éon présente les propositions de crédits scolaires et tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2021/2022.

Après examen, le Conseil municipal valide à l'unanimité les crédits et tarifs proposés par la commission.

Les crédits et recettes correspondants sont prévus en section de fonctionnement du budget principal.

Pour extrait conforme au registre,
Lécousse, le 31/05/2021
Anne PERRIN
Maire de Lécousse



Annexe délibération n°2021_049 - Crédits scolaires et Tarifs périscolaires 2021/2022

Crédits scolaires		Tarifs 2021/2022
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur)	Fournitures scolaires par enfant de Lécousse en maternelle ou primaire	31,20 €
	Arbre de Noël - Maternelle par enfant de Lécousse	8,00 €
Ecoles publiques et privées de Lécousse	Manuels scolaires en école primaire Matériel pédagogique en école maternelle (par classe)	127,00 €
	Photocopies : base 1/enfant/jour scolaire + 10 % forfait administration	0,012 €
	Fournitures multimédia : - logiciels (par classe) - consommables (par classe maternelle) - consommables (par classe primaire)	24,00 € 24,00 € 46,80 €
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur) aide versée aux écoles	Classes de découverte (par enfant de Lécousse)	note 1
	- pour une semaine	5,00 €
	- par jour avec hébergement - par jour sans hébergement	3,65 €
note 1	aide versée directement aux familles de Lécousse pour un séjour d'une semaine	35,00 €
Collèges - Lycées	aide aux voyages scolaires (1 par cycle)	50,00 €
Facturation aux familles		
Services périscolaires Ecole primaire Montaubert	Temps du soir en élémentaire : études surveillées et/ou garderie	1,80 €
	Garderie :	
	- enfant de Lécousse	0,95 €
	- enfant autre commune	1,05 €
	Temps du midi - pause méridienne : repas et garderie	
	- enfant de Lécousse	4,35 €
	- enfant autre commune	4,65 €
	Repas adulte	4,85 €



Anne PERRIN,
Maire de Lécousse

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Perrin'.